

EN DIRECT DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE



Les priorités de la politique extérieure

■ Dans une allocution prononcée le 10 décembre, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall a défini trois grandes priorités du Canada en matière de politique étrangère pour les années 1990 : renforcer la sécurité coopérative, créer une prospérité durable et garantir la démocratie et le respect des valeurs humaines. Ces priorités reposent sur les grandes lignes de la politique extérieure présentées plus longuement dans un document divulgué à la presse juste avant l'allocution.

Comme l'a précisé la ministre, on entend par renforcement de la sécurité coopérative la volonté de créer un ordre mondial plus coopératif reposant sur le droit, que l'on fera primer notamment en donnant plus de pouvoirs à l'ONU. Prospérité durable signifie conserver un niveau de vie élevé en améliorant la productivité, en offrant aux industries de demain un contexte d'investissement attrayant et en assurant un accès aux marchés internationaux par le biais de négociations commerciales internationales. Garantir la démocratie et le respect des valeurs humaines suppose que l'on encourage à respecter les droits de la personne, la primauté du droit, les principes démocratiques et un gouvernement sain.

Déplacements de M^{me} McDougall

■ Fin janvier, la ministre s'est rendue à Kiev, à Moscou et à Prague pour une série de rencontres importantes. Dans la première ville, elle s'est entretenue avec le président ukrainien Leonid Kravtchouk et elle a signé une déclaration officielle établissant des relations diplomatiques entre le Canada et l'Ukraine et transformant le consulat général canadien de Kiev en ambassade. Le Canada est parmi les premiers pays à avoir reconnu l'indépendance de l'Ukraine le 2 décembre, soit au lendemain d'un référendum par lequel les Ukrainiens se sont

massivement prononcés pour l'indépendance de leur république.

De Kiev, M^{me} McDougall s'est rendue à Moscou, où elle a pris la tête de la délégation canadienne à la série multilatérale des négociations de paix sur le Moyen-Orient, qui s'est déroulée les 28 et 29 janvier. Cinq groupes de travail internationaux y ont été constitués. Ils étudieront des problèmes clés du Moyen-Orient : la limitation des armements, le développement économique, le partage de l'eau et les réfugiés. M^{me} McDougall a accepté que le Canada préside le groupe de travail sur les réfugiés, qui se réunira pour la première fois à la fin avril ou au début mai, à Ottawa.

Enfin, la ministre est allée à Prague assister à la deuxième réunion du Conseil des ministres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Dans son allocution au Conseil, elle a souligné que le Canada accordait beaucoup d'importance à la non-prolifération des armes nucléaires et s'inquiétait des transferts d'armes conventionnelles. Le Conseil a décidé d'admettre dix nouvelles républiques de l'ancienne URSS, la plupart d'Asie centrale et de la région transcaucasienne. Fin décembre, le Canada avait reconnu pratiquement tous ces pays.

Députés en Chine

■ Début janvier, trois parlementaires se sont trouvés au cœur d'une controverse alors qu'ils séjournaient en République populaire de Chine. Le voyage des trois députés — M. Svend Robinson (Burnaby-Kingsway), critique du NPD pour les affaires extérieures; M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth), du Parti conservateur; et M^{me} Beryl Gaffney (Nepean), du Parti libéral —, était parrainé par le secteur privé, et organisé par des groupes de pression sino-canadiens qui ont fleuri depuis le massacre de la place Tian'anmen à Beijing, en 1989. Pendant leur séjour, les trois membres du Parlement ont ouvertement critiqué les violations des droits de la personne, rendu visite aux familles de dissidents et demandé à visiter une prison de Beijing.

Le 6 janvier, les trois Canadiens ont été escortés à l'aéroport et on les a contraints à embarquer dans un avion partant pour Hong Kong. M^{me} McDougall a dénoncé les expulsions, les qualifiant d'affront à l'institution

parlementaire. L'incident ne devrait cependant pas avoir d'incidence sur les relations canado-chinoises.

Force de maintien de la paix prise à parti

■ Dans un rapport publié le 5 février, le Comité des affaires étrangères du Sénat américain reproche aux Nations Unies de ne pas avoir réagi aux violations de cessez-le-feu perpétrées par l'armée marocaine qui menaçait de tirer sur les officiers non armés britanniques, américains, canadiens et autres envoyés comme observateurs militaires de l'ONU au Sahara occidental. Le rapport laisse entendre que l'opération de maintien de la paix est en danger à cause d'une mauvaise gestion et de possibles irrégularités financières. Il affirme également que le commandant de la force onusienne, le général Armand Roy (Canada), était sur le point de recommander à Ottawa de retirer son contingent militaire. Le ministère de la Défense nationale a démenti par la suite, mais il est évident que des difficultés de taille persistent.

Chambre des communes

■ La Chambre a repris ses débats le 3 février. Au cours de ce mois, le Comité des affaires étrangères et du commerce extérieur a entamé une série de quatre réunions hebdomadaires d'experts consacrées aux nouvelles républiques issues de l'ancienne URSS et aux relations que le Canada entretient avec elles. Divers spécialistes sont appelés à s'exprimer sur l'aide au développement et l'investissement, sur l'ordre ou le désordre politique qui s'instaure, sur la mise en place de la démocratie et sur les droits de la personne, et sur les avantages que le Canada aurait à renforcer sa présence dans ces pays.

Le Comité de la défense s'est rendu en Europe du 29 janvier au 12 février pour étudier le rôle du Canada sur ce continent en matière de sécurité. Le Comité, présidé par M. Arnold Malone (PC, Crowfoot), a tenu des audiences sur la question avant Noël.

Début décembre, le président du Comité des affaires étrangères et du commerce extérieur, M. John Bosley (Don Valley West) a pris la parole au cours d'une conférence organisée à Prague (Tchécoslovaquie) par l'Ins-

titut canadien pour la paix et la sécurité internationales et l'Institut des relations internationales de Prague. On y a débattu du rôle futur de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et de ses différents processus et mécanismes, que l'on a évalués.

Répercussions budgétaires

■ Le 25 février, M. Don Mazankowski présentait son premier budget en tant que ministre des Finances. La détermination du gouvernement à combattre le déficit du Canada sans augmenter les impôts est lourde de conséquences pour plusieurs organismes, dont l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales. Dans un effort de «rationalisation» de la gestion gouvernementale, quarante-six organismes, conseils, commissions et sociétés au total sont supprimés, regroupés, différés ou privatisés. Parmi les premières se trouvent l'ICPSI, le Conseil économique du Canada, le Conseil des sciences du Canada et la Commission de réforme du droit, qui ont toutes leur siège à Ottawa, et le Centre international d'exploitation des océans, qui a le sien à Halifax.

M. Bernard Wood, Directeur général de l'ICPSI, a déclaré au cours d'une conférence de presse, le 2 mars, que l'Institut continuerait d'exister jusqu'à ce que le Parlement adopte une loi le démantelant. L'Institut a été créé en 1984 en vertu d'une loi du Parlement. Cependant, M. Wood a également déclaré que la direction de l'Institut doit tenir compte de «l'intention sans équivoque du gouvernement de liquider l'Institut et de transférer au ministère des Affaires extérieures les ressources nécessaires aux activités dont la continuité s'impose».

Un autre changement important apparaît dans le nouveau budget. En effet, le gouvernement entend avancer le retrait prévu des troupes canadiennes se trouvant en Europe et ne pas faire partie de la force opérationnelle qui y sera stationnée. Bien que le Canada maintienne sa promesse d'envoyer une brigade en Europe en cas d'urgence, le ministre des Finances a prédit que ces changements, entre autres, réduiraient les dépenses de défense de 2,2 milliards de dollars au cours des cinq années à venir. □

— GREGORY WIRICK